Le petit Alexandre

Bulletin d'informations de la vie lycéenne au lycée Ribot

SPECIAL « DROITS DE L'HOMME »
MARS 2010

Sommaire :

Pages 1 et 2:
« memories memories. »

Pages 3 et 4:
Lorsqu'un AK– 47 tue l'innocence

Concours Lycéen de Plaidoiries en faveur des Droits de l'Homme

Memories memories !

Après deux petites semaines de répétitions intenses, tous les lundis, mardis et samedis matin devant notre très chère classe de 2D10, Cécile Mennessier, (notre formidable plaideuse !!) était enfin prête ! Un ou deux mois auparavant, elle avait écrit (comme une pro !) et envoyé sa plaidoirie au Mémorial de Caen (l'organisateur du concours) et nous avait, avec, je dois dire, une certaine classe et prestance, présenté trois ou quatre fois devant toute notre classe sa plaidoirie, finie, améliorée, incroyable.... et stupéfiante !! Nous écoutions toutes et tous 10 minutes durant cette plaidoirie, fascinés et impressionnés !

Fin novembre, elle avait été, à notre grande joie, sélectionnée pour la Finale Régionale de Lille afin de plaidoyer devant un jury de personnes importantes au Tribunal de Grande Instance (« Parce que nous le valons bien ! »). C'était dit, Cécile (Ouuaiih !) irait à Lille mais avec qui ?? (Suspense total) : malheureusement, le tribunal n'acceptait pas plus de cinq accompagnateurs. Il y eut donc un choix à faire parmi ceux qui voulaient venir... Triste sort de voir tous ces beaux et gentils visages éclairés d'espoir se tourner vers la dure condition du professeur qui aura à faire ce choix !

Après tout, pourquoi ne pas emmener tous ceux qui le veulent vraiment ? Grâce à notre professeur, nous avons donc pris le risque d'y aller avec 7 accompagnants (pour la seule 2D10 !) avec l'espoir de réussir à rentrer dans le tribunal. (L'espoir fait vivre !) .

Le 2 décembre (le jour J est enfin arrivé !!), Mme Matta nous a donc donné rendez-vous sous la voûte (deux élèves de 1re L qui allaient aussi plaidoyer, leurs accompagnateurs ainsi que Mme Brasseur, et bien sûr, ne l'oublions pas tout de même, la 2D10 !).Première destination : la gare de Saint-Omer !

Nous sommes donc montés dans le train. Nous étions tous très impatients et enthousiastes : ça swinguait dans le compartiment ! Mais toujours avec une petite pointe de stress pour l'épreuve fatidique à venir ; cependant, nous avons eu plutôt l'impression que l'angoisse, palpable chez les accompagnateurs, n'a pas trop atteint notre chère plaideuse ! Vers 12h, Mme Matta nous a proposé une petite pause déjeuner : s'inquiéter, ça creuse !

Un peu plus tard, nous sommes arrivés à la Gare de Lille. Avant de rejoindre le tribunal (et donc commencer à stresser pour de bon !), nous nous sommes promenés dans le centre et le vieux Lille, bravant à tout moment le froid mordant : les illuminations sont particulièrement jolies aux alentours de Noël (malgré quelques petites bizarreries, comme des sapins, défiant les lois de la gravité, suspendus par dizaines sur les façades de certains monuments..., bref, des trucs space quoi !). En passant de la grande roue et du marché de Noël à la Cathédrale de la Treille (une autre bizarrerie de Lille, mais chuut...), nous nous sommes, doucement mais sûrement, dirigés vers THE tribunal. Devant celui-ci, nous nous sommes préparés à être repoussés par le 'gendarme-portier ' vu notre force supérieure en nombre, cependant, celui-ci nous a accueillis avec un grand sourire et nous a laissés entrer. « Ouff ! ». Nous nous sommes enfin glissés dans cette salle que nous qualifierons de sinistre et, à franchement parler, pas très joyeuse. Mais qui s'en soucierait lorsqu'on a la chance d'être à Lille avec ses amis, de pouvoir soutenir quelqu'un de notre classe, d'entendre des plaidoiries plus ou moins intéressantes, de voir des personnes possédant une place importante dans notre société et d'entrer dans une pièce où, nous touchons du bois pour vous, vous n'aurez peut-être jamais l'occasion d'aller ??

Suite en page 2

Suite de la page 1.
Nous nous sommes installés au premier rang sur de beaux bancs en bois à l'aspect cossu, en essayant de nous serrer au maximum afin de ne pas prendre trop de place. (Il ne s'agissait pas de nous faire éjecter !). Le jury n'était pas encore là et nous étions les seuls avec un autre lycée à être déjà présents. Nous avons attendu près d'une petite heure et pendant ce temps, nous avons commencé à rire et à plaisanter, les photos fusant de tous côtés.
Enfin, les juges sont arrivés dont la gagnante du concours de plaidoiries de l'année dernière et se sont présentés les uns après les autres. Puis, les premiers candidats sont passés : (excusez-nous pour l'aspect catalogue)
- **Big Brother is watching you,** de Raphael Rouzet et Léa Camillère du Lycée Baudimont de Arras qui dénonçaient, dans les pas de George Orwell, les caméras de surveillance de plus en plus présentes dans notre vie quotidienne.
Leur sujet était intéressant mais ils ne parlaient pas assez fort, dommage... (Sûrement l'émotion, imaginez une dizaine de paires d'yeux braqués sur vous !)

- **Mères porteuses, porteuses d'espoir ?,** d'Elora Gay du Lycée Robert Luzauches d'Amiens. Elle parlait avec aisance et distinctement ; elle voulait que le gouvernement autorise les mères porteuses : « Danger pour Cécile ! » pensions-nous (c'est un concours n'est-ce pas ?).

- **Violeurs d'Innocence,** d'Emeline Auxenfants et Justine Bailliés de notre lycée qui ont dénoncé le tourisme sexuel. Elles argumentaient assez bien et nous étions contents de leur prestation.
- **Homosexuels, leurs droits sont bafoués,** d'Alison Pinkeiro et Joy Vermeulen du Lycée Coubertin de Calais. Leur texte était bon mais un gros bug est venu gâcher leurs espoirs ! (Dommage pour eux... tant mieux pour nous !)
- **Oui pour le malheur,** d'Estelle Parsy et Alexandra Hawes du Lycée Baudimont d'Arras ont dénoncé le mariage forcé ; le texte était bon et leur plaidoirie nous a permis d'oublier nos fesses endolories assises sur ce banc pas si confortable que ça !

*Je fais une petite coupure pour vous informer que je laisse le soin d'écrire la suite à un autre accompagnateur (*lever de rideau* « Tataddaa ») : Emilien !*

Juliette Vélu, 2D10

- **Le travail, c'est la santé ?** , de Claire Stambach du lycée Robert de Luzarches de Amiens , une plaidoirie dénonçant les différentes formes de harcèlement au travail, plaidoirie parfaitement synchronisée avec les événements actuels à France Telecom. (Aïe, quelques juges semblent très optimistes ...mauvais pour notre championne !)

- Et attention voilà maintenant la plaidoirie de celle que l'on attend tous :
Lorsqu'un AK-47 tue l'innocence de Cécile Mennessier de notre lycée !
Une plaidoirie très persuasive et convaincante sur les enfants soldats dans le monde.
Cécile est motivée et c'est la seule à passer sans ses notes (même pas peur : admirez le courage ! On ne peut pas en dire autant de ses supporters qui tremblent, anxieux sur le banc !) Tout le monde écoute attentivement : il n'y a pas à dire, Cécile a vraiment un don pour captiver l'attention ! Elle s'est très bien défendue. (ouf ! Nous sommes rassurés, son tour est passé, elle nous a épatés !)

- **En prison, on ne vit plus, on survit** de Camille Alarcon et de Maxime Denis du lycée Saint-Jacques à Hazebrouck : tout est dans le titre; une plaidoirie révoltante sur les conditions de vie des prisonniers en France.
Intéressante, mais on préfère celle de Cécile !

- **L'enfer c'est les autres** de Pauline Jankowski, Maëlys Sterin et Hélène Valencourt du lycée Baudimont d'Arras. Une originalité d'argumentation basée sur un enchaînement de phrases toniques très convaincantes : chaque mot est pesé. (oulala : Cécile est-elle à la hauteur ? Bien sûr, le nombre joue en sa faveur : elle est seule, elles sont trois ... quelle angoisse !)

- Et pour finir **Quand mourir est interdit** de Floriane Garcia du lycée Robert de Luzarches d' Amiens, qui nous met dans la peau d'une personne handicapée ... coupée du monde, et qui ne peut se suicider par ses propres moyens. Pour ou contre l'euthanasie ? Plutôt bien mené mais Cécile était beaucoup plus convaincante !

Après cette dernière plaidoirie, direction jus d'orange ! (petit réconfort pour les candidats, mais aussi pour nous, heureux de pouvoir enfin quitter ce banc si confortable avec qui nous avons partagé quatre heures ravissantes !)
Hé oui, pendant que les juges jugent, nous on boit ! Le stress monte (encore, c'est possible ? Hé oui...) les résultats tardent à arriver. Pendant cette pause, les langues qui s'étaient retenues pendant plus de deux heures se délient, tout le monde échange ses impressions.

Et bien sûr, notre équipe ne manque pas de féliciter avec entrain Cécile, qui l'a bien mérité ! (hip hip hip hourraaa !) Et là, surprise : de nombreuses personnes nous imitent et complimentent Cécile. Elles ont trouvé que sa plaidoirie était la meilleure (les qualités de notre chère camarade ont fait leur effet ! Et oui elle est géniale !) A partir de là, on ne doutait plus que Cécile serait parmi les trois premiers, et pourquoi pas première ? (espoir, espoir !!)

Au bout d'une trentaine de minutes, les juges reviennent et le silence se fait dans la salle...suspens intense. Ils prolongent l'attente, nous racontent un baratin pas possible « on est fier de vous blablabla.... » Mais nous, on veut les résultaaaats !!!!
On stresse ... (la troisième place est pour la plaidoirie d'Elora Gay) ...on stresse... (la seconde place est pour celle de Pauline Jankowski et ses amies. Ouah, Cécile serait première ?) ... on stresse et (quelques ongles rongés plus tard) la réponse tant attendue arrive enfin :
« La première place est pour : Claire Stambach !

Comme l'an dernier où **H2O** l'avait emporté, le sujet d'actualité et le pouvoir médiatique qui le crée ont fait leur travail de sape. Ils ont été les plus écoutés.
La foule applaudit mais pour nous le cœur n'y est pas : nous avons subi un trop grand

choc !
Notre moral retombe à zéro, la bonne humeur de Cécile nous réconforte (bizarre, ça devrait être l'inverse...) : pour nous, Cécile devait gagner car elle avait indéniablement été la plus persuasive et la plus convaincante ! Nos espoirs, augmentés par le nombre d'adeptes imprévus (« Cécile, dès qu'on l'a écoutée, on y a accroché » pas mal le slogan ?) étaient déçus.
Cependant, il faut positiver : cela reste une superbe expérience pour Cécile qui n'hésitera pas à retenter sa chance l'année prochaine ! (et là, elle gagnera c'est sûr !)

Il est maintenant l'heure de partir : direction la gare en passant par le marché de Noël. Sujet de discussion : ***mais pourquoi tant d'injustices*** ?
Une journée bien remplie qui s'achève dans le train, où l'on liquide les restes du repas de midi !
Enfin, nous arrivons à Saint-Omer et chacun rentre chez soi en repensant à cette journée qui restera une expérience très enrichissante pour tous !

Emilien BONNE, 2D10.

Finale Régionale du 2 décembre 2009 : Plaidoirie de Cécile Mennessier, 2D10

LORSQU'UN AK-47 TUE L'INNOCENCE

Tout a commencé l'année dernière, je n'avais plus de livres à lire. Je suis allée à la médiathèque d'Arques. C'est une petite ville du Pas-de-Calais, tranquille. C'est là où j'habite. J'y pratique également la musique, la flûte traversière. C'est fou ce qu'on arrive à extraire de ce petit tube de métal! Des notes, des sons légers, qui vous transportent... Mais revenons à la bibliothèque. J'ai d'abord choisi un livre fantastique : un livre comme je les aime, avec des créatures de toutes sortes, des héros, des elfes, un monde qui fait rêver...
Mais j'ai ensuite éprouvé le besoin de lire une histoire vécue. Je suis passée entre les rayons de romans pour adultes. J'ai regardé plusieurs livres, lu quelques résumés. Et une couverture, un titre a retenu mon attention : La petite fille à la kalachnikov Ma vie d'enfant soldat. L'auteur? China Keitetsi. Mais aussi deux photos, imbriquées l'une dans l'autre : d'abord un visage, grave, dont on devine à peine les contours; et puis une petite fille, assise, la tête baissée.
A ses pieds : un AK-47.

Avez-vous déjà vu un AK47? Je n'ai vu qu'une image de ce tube de métal, froid. Un AK-47 n'est pas un fusil trop grand : c'est pour les enfants.
Rien à voir avec ma flûte! **Pas le même instrument... Pas le même but... Pas juste...** C'est ce qui a inspiré le titre de ma plaidoirie : «Lorsqu'un AK-47 tue l'innocence», celle de China, celle de tous les enfants-soldats, mais aussi la mienne, la vôtre, car on ne pourra pas dire : «on ne savait pas».

Le témoignage de China est bouleversant. Le fait que des enfants comme elle soient mêlés à de telles horreurs me blesse profondément : **comment des Hommes peuvent-ils utiliser des jeunes comme des objets, des «choses» qu'ils commandent à leur gré? Comment peuvent-ils les enrôler dans une telle violence?** Et pourtant, **250 000 enfants-soldats** sont actuellement plongés dans la guerre. C'était le cas de China.
China a neuf ans lorsqu'elle est enrôlée en 1975 par la NRA (National Resistance Army). Petite fille Tutsi vivant en Ouganda., elle participera très tôt à des combats, une kalachnikov dans les bras alors que vous aviez encore un jouet dans les vôtres...

Faute de soldats suffisamment nombreux au front, des enfants sont envoyés pour combattre en première ligne. China fut témoin et actrice, malgré elle, de pratiques horribles. Elle nous raconte: «Les prisonniers de guerre devaient creuser eux-mêmes leur tombe. Des officiers ordonnaient aux enfants de leur cracher au visage. On les frappait au front avec une pioche, jusqu'à ce qu'ils chancellent et tombent dans le trou».

China apprit à répondre «**Yes, Sir** !» à chaque ordre reçu : «Au combat!, -**Yes Sir**! -Battez-vous! -**Yes, Sir**! -China, tu viendras chaque soir dans ma chambre! As-tu compris mon ordre? -**Yes, Sir**!»...
China apprit aussi à «refouler ses sentiments», indispensable pour supporter la vue de villages massacrés et les cris d'agonie d' «ennemis», personnes qu'elle a du mal à considérer comme tels, malgré la propagande de ses commandants.
Étant une fille, sa fonction de soldat ne se résuma pas aux combats : China fut victime d'humiliations quotidiennes, de viols. Ecoutons China nous parler : «Il continua d'abuser de moi. A chaque fois que je pleurais ou que je lui disais que cela me faisait mal, il se contentait de répondre : «je le ferai doucement». Il venait chaque nuit. J'étais complètement livrée à lui et n'avais personne à qui me confier». «Il» c'est Ahmad Kashillingi, un officier de la NRA...

China nous raconte aussi l'après :«je demeurais assise, muette et pétrifiée, comme si sa sale patte couvrait toujours ma bouche et étouffait le moindre de mes sons».

China n'aura pas eu d'enfance, ni d'adolescence. Sans l'ONU pour lui offrir, à 25 ans, une vie au Danemark, son avenir aurait lui aussi été enterré.

L'Ouganda est une ancienne colonie anglaise. L'indépendance de l'Ouganda date de 1962. Cela a été le début des coups d'Etat et dictatures qui ont abouti en 1986 par celui de Museveni, chef de la NRA, la milice qui a enrôlé China. Aujourd'hui, c'est la Lord's Resistance Army qui veut conduire son chef Joseph Kony à la tête de l'Ouganda... **La lutte pour le pouvoir n'a-t-elle donc jamais de fin?**

L'Ouganda fait partie des pays les moins développés. Comme de nombreux pays d'Afrique, il multiplie les difficultés, entraînant la formation de groupes armés.
Ceux-ci utilisent les enfants car, soumis, dépendants, fragiles, ils ne peuvent pas, ils ne pensent pas à se révolter. **Mais est-ce une raison pour donner une arme à un jeune et lui ordonner de tuer ?**

«**Les États-parties s'engagent à assurer à l'enfant la protection et les soins nécessaires à son bien-être**», nous dit l'article 3 de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant , l'article 38 de ce même accord précise que «**les personnes n'ayant pas atteint l'âge de 15 ans ne participent pas directement aux hostilités».**
Pourtant, aujourd'hui, on compte **250 000 enfants soldats** dans le Monde.
De plus, les enfants soldats sont parfois drogués pour qu'ils supportent cette violence perpétuelle : cocaïne ou brown brown, un mélange à base de poudre de fusil : quelle façon d'assurer «le bien-être» de ces enfants !

Cela fait maintenant dix ans que China a émigré au Danemark, grâce à l'ONU. Des cauchemars la poursuivent encore : «Dans mon sommeil, **je revois** sans cesse mes camarades enfants soldats qui ont mis fin à leur vie afin d'échapper aux tortures des ennemis ou à l'obligation d'en infliger aux civils. **Je revois** les salles sombres de la police militaire et ceux que nous y torturions : **je revois** leurs yeux».
Mais grâce à des professionnels et bénévoles qui l'ont aidée, China a réussi à soigner ses blessures physiques et psychologiques.

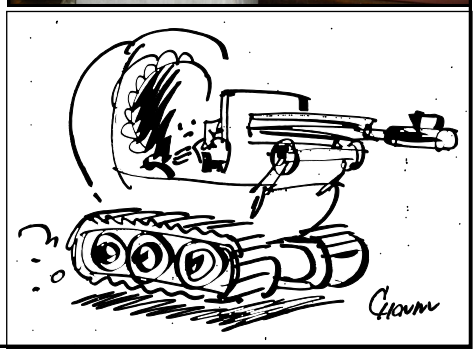

Mais dans le Monde, et pas seulement sur le continent africain, ce sont encore **250 000 enfants** qui sont plongés dans la misère, la violence, la barbarie : ils sont mêlés à un combat qui n'est pas le leur !
Encourageons, moralement et financièrement, les actions de démobilisation et d'aide à la réinsertion, indispensable après un tel traumatisme. 100 000 enfants soldats ont ainsi pu retrouver une vie presque normale depuis 1998.
Regardons aussi les démobilisations d'enfants soldats encore en cours : au Sri Lanka par exemple, au Népal où c'est 3 000 enfants qui vont être libérés, sous la vérification de l'ONU!
Néanmoins, **250 000 mineurs**, **250 000 enfants-soldats** sont toujours privés de leurs droits fondamentaux.
Mais que deviennent les responsables des enrôlements d'enfants? Ne devraient-ils pas tous être jugés pour les droits de l'Homme non-respectés ?

Début 2009, la Cour Pénale Internationale a condamné Thomas Lubanga pour ses crimes. Il était le président de «l'Union des patriotes congolais», une milice qui prétendait servir les intérêts de son peuple. Cette milice a été impliquée dans des massacres, des actes de tortures, des viols pendant le conflit Ituri qui a éclaté en 1999. Lubanga a donc été accusé et **reconnu coupable** d'avoir recruté des enfants de moins de 15 ans comme soldats et de les avoir fait participer activement aux hostilités. Son procès a donné à ses jeunes victimes une chance de reconstruction **légale** aux yeux de tous. Mais la route est encore longue...

A quand le procès du tortionnaire de China, Ahmad Kashillingi? A quand le procès de Museveni, qui a sacrifié tant d'enfants pour arriver au pouvoir? Pourquoi Joseph Kony peut-il agir aujourd'hui en toute impunité?

Il y a quelques jours, on fêtait Sainte-Cécile et les musiciens : Cécile c'est mon prénom. Mais cette année, c'est une autre fête qui m'a touchée : le 21 novembre, on célébrait les **20 ans de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant.**

Qui en a parlé ? Peu de gens, peu de médias «grand public». Si, un mardi soir à la télé, sur Arte... Et sur les enfants soldats pas grand chose... Qui a entendu la chanson du rappeur français Oxmo Puccino en faveur des enfants soldats, en faveur des Droits de l'Enfant ?

On peut ainsi mieux comprendre que seuls 30% des Français connaissent l'existence de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant. J'ai également appris, avec stupeur, que seuls deux pays n'ont pas signé cette Convention : la Somalie et les Etats-Unis! Mais les gens ne le savent pas, nous ne savons pas, car on ne nous apporte pas l'information.

Alors doit-on les oublier, ces enfants privés de droits?

«Les enfants soldats, si nous n'en parlons pas, ça n'existe pas». Merci à Reporters sans Frontières pour son clip vidéo. Malheureusement, ces quelques spots publicitaires ne sont pas suffisants : ils sont tellement rares!

Il faut briser ce silence! Mais que puis-je faire, moi, une enfant d'à peine quinze ans sans le soutien des adultes? Alors j'en appelle à chacun d'entre vous, mesdames, messieurs, pour que vous en parliez, pour que chacun se mobilise en faveur des enfants soldats, pour qu'on leur enlève leur instrument de mort d'entre les mains.

Par quels moyens? Sous quelle forme? D'abord en s'engageant en faveur du poste de Défenseur des enfants, actuellement Mme Versini, pour qu'il ne soit pas supprimé; en soutenant les ONG qui participent, tout comme l'ONU, à la protection des droits de l'enfant; en multipliant les pétitions pour faire réagir les chefs d'Etats, comme l'opération Main Rouge en Belgique, soutenue par l'UNICEF, Amnesty International, et d'autres ONG.

Je veux que l'on offre **une vie digne à tous les enfants soldats**.
Je veux qu'un jour proche on puisse dire : **«On le savait, on a tout fait pour que cela cesse et cela a cessé»**.

Cécile MENNESSIER, 2D10

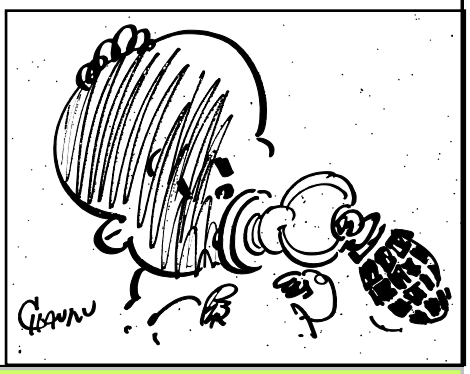

Petit détail superfétatoire concernant le concours:
1er prix: 1 voyage à New– York avec visite guidée de l'O.N.U.
2ème prix: 2 jours à Paris au siège d'Amnesty International.
3ème prix: 1 journée à Paris avec l'équipe de Reporters sans frontières.

Vous souhaitez visionner les heureux gagnants de la finale nationale à Caen ? Alors, consultez dès maintenant le site **www.memorial-caen.fr**, rubrique « Concours Lycéen ».
Tous à vos plumes pour l'an prochain ! *Cécile MATTA.*

Ministère de l'Éducation Nationale
Académie de Lille
Lycée Alexandre Ribot –
42 rue Gambetta B.P 340
62505 Saint-Omer cedex.
Equipe de publication :
Sylvie Lescarret,
chargée de rédaction et de relecture.
Les acteurs de la Vie Scolaire du lycée.
Responsable de publication et cofondateur:
Éric Benoit, CPE. tél : 03.21.88.30.71.